

CHAPITRE III

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques

Manoela GEORLETTE - DE BRUYNE, présidente
Marion VANDEVOORDE, directrice
de l'ASBL «LES LUCIOLES» (Lasne)

TABLE DES MATIÈRES

1. Temps de découverte	42
1.1. La spécificité de l'enfant est connue avant l'entrée dans le milieu d'accueil	42
1.1.1. La procédure d'admission spécifique	42
1.1.2. La familiarisation spécifique	44
1.2. La spécificité de l'enfant se découvre après l'entrée dans le milieu d'accueil	46
1.2.1. Comment dépasser nos intuitions?	46
1.2.2. Comment le professionnel peut-il transmettre son observation et faire part de ses interrogations aux parents?.	47
1.2.3. Lorsque le parent vient partager une intuition, un ressenti, quelle position le professionnel peut-il adopter?	47
2. Observation systématique	48
3. Construire un projet personnalisé autour de l'enfant	50
3.1. Elaborer le projet personnalisé	50
3.2. Evaluer et redéfinir les objectifs	51
4. Soutenir et accompagner	52
4.1. Soutenir et accompagner les enfants : adopter des pratiques différenciées	52
4.2. Soutenir et accompagner l'équipe dans la démarche d'inclusion	52
5. Conclusion	53
Bibliographie	53

L'ASBL « Les Lucioles », créée en 1990 et située à Lasne, réunit en son sein deux structures : un service d'accueil de jour pour jeunes (SAJJs) agréé par l'AWIPH et une maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE) agréée par l'ONE.

La première accueille des enfants présentant un retard ou une pathologie motrice qui sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire permanente ; la maison communale accueille quant à elle les enfants tout venant dans un esprit d'inclusion. Cette coexistence permet une amplification mutuelle des compétences généralistes et spécialisées dont le but est d'enrichir les réponses aux besoins spécifiques de chacun des enfants.

En tant qu'acteur de l'inclusion, l'ASBL considère l'enfant dans sa globalité, avec ses forces et ses faiblesses, sa personnalité, ses besoins. Parce que la mixité est pour elle une valeur essentielle, tous les enfants sont invités à participer aux jeux libres et encadrés, aux ateliers de découverte et sensori-moteurs selon leur niveau de développement ou leur âge. Les enfants du SAJJs1 bénéficient par ailleurs d'un dispositif thérapeutique.

L'ASBL accueille aujourd'hui une vingtaine d'enfants au quotidien dans un cadre familial et campagnard.

Enfin, s'appuyant sur ses 20 années d'expérience, elle propose des formations et un accompagnement des professionnels de la petite enfance dans le domaine de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans un milieu d'accueil ordinaire.

EN QUELQUES MOTS

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques ou la découverte de l'enfant et de sa famille, l'observation systématique et la mise en place d'un projet individuel.

Notre projet, Les Lucioles, initié au début des années nonante, trouve son origine dans le constat qu'une partie des enfants à besoins spécifiques ont leur place dans l'accueil ordinaire, à condition de ne pas négliger leurs besoins.

Notre **hypothèse** était que certains enfants profiteraient davantage de leur placement en accueil non-spécialisé qu'en accueil spécialisé. Le défi a alors été le suivant: comment accueillir ces enfants dans une structure mixte, de façon à ce que ce soit profitable pour tous, en respectant les besoins de chacun dans sa singularité?

Nos **priorités**, tant en terme d'accompagnement de l'enfant et de sa famille qu'en terme de travail d'équipe et de réseau, ont trouvé écho dans le concept d'inclusion.

Dans ce chapitre, nous traitons de l'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en faisant écho à notre expérience particulière et aux réflexions menées pour le construire et l'améliorer au fil du temps. Le sujet est vaste puisqu'il prend en compte la singularité de chaque milieu d'accueil, de chaque enfant, de chaque famille.

L'accueil d'un enfant dans un milieu d'accueil est toujours source d'adaptations :

- **l'enfant arrive**, avec sa personnalité, ses habitudes familiales, ses petits ou grands soucis médicaux, dans un groupe préexistant ;
- de par la difficulté intrinsèque des enfants à besoins spécifiques face au changement, une grande importance est accordée au contact avec les parents afin de coordonner les pratiques familiales et les pratiques du milieu d'accueil ;
- souvent, l'arrivée ou la découverte, au sein d'un milieu d'accueil, d'un enfant en situation de handicap est source de chamboulement pour **l'équipe**. Que l'équipe soit avisée du handicap avant ou au cours de l'accueil, elle sera amenée à vivre des émotions, les siennes comme celles des parents, à s'ouvrir au changement, à gérer l'imprévu, à prendre le temps d'une réflexion.

Chaque milieu d'accueil s'appuie sur les individus et les pratiques qui le constituent, ce sont ses ressources internes. Les références éducatives, les partenaires, le réseau forment les ressources externes. Nous y accordons beaucoup d'importance car le **réseau** est constitué de partenaires qui peuvent nous soutenir, nous apporter des compétences spécifiques que nous ne maîtrisons pas en interne. Là où notre équipe trouve ses limites, c'est le réseau qui vient en relais.

Dans ce chapitre, nous nous sommes centrés sur quelques pistes de réflexion concernant la mise en place d'un projet individuel pour l'enfant à besoins spécifiques dans un milieu d'accueil. Il va de soi que ces pistes font partie d'un travail réflexif plus large incluant les pratiques différenciées au sein d'un groupe d'enfants, le soutien et l'accompagnement de toute l'équipe dans la démarche de l'inclusion et le travail d'accompagnement et de soutien des parents.



1. TEMPS DE DÉCOUVERTE

Concernant l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques, les deux situations les plus souvent rencontrées sont les suivantes : soit la spécificité de l'enfant est connue avant l'entrée en milieu d'accueil, soit elle se découvre au cours de l'accueil. Les procédures d'admission et de familiarisation seront adaptées au type de demande, mais l'étape d'observation des compétences et des besoins de l'enfant est, en théorie, similaire. Tout enfant, quel qu'il soit, est porteur de compétences et de besoins, et l'équipe a envers lui, un devoir d'observation et d'adaptation continues. Les adaptations aux besoins de l'enfant en situation de handicap seront cependant plus importantes.



L'accueil d'un enfant dans un milieu d'accueil est toujours source d'adaptations

1.1. La spécificité de l'enfant est connue avant l'entrée dans le milieu d'accueil

Deux situations se présentent :

- l'enfant était déjà inscrit dans le milieu d'accueil avant la naissance. Avant l'entrée, les parents avertissent celui-ci du handicap de l'enfant; le milieu d'accueil veillera à organiser une familiarisation spécifique ;
- l'enfant n'est pas inscrit. Les parents font une demande en spécifiant les difficultés de l'enfant et, éventuellement, ses besoins spécifiques. Dans ce cas, il est intéressant de réfléchir à une procédure d'admission spécifique.

1.1.1. La procédure d'admission spécifique

Quand les parents introduisent une demande pour un enfant dont la particularité est connue, il est intéressant de réfléchir à une procédure d'admission spécifique.

Dans la plupart des cas, cette procédure se décline en quatre étapes :

- demande par téléphone et brève présentation du milieu d'accueil;
- rencontre des parents et visite du milieu d'accueil, s'il y a de la place, compte tenu de l'existence (ou non) d'un pourcentage de places pour enfants à BESOINS SPÉCIFIQUES;
- réflexion séparée et conjointe quant à la faisabilité du projet;
- confirmation de l'inscription de l'enfant **si** les parents et le milieu d'accueil adhèrent au projet.

Lorsque les parents formulent une **demande** à un milieu d'accueil, ils ont le souci de choisir le lieu qui correspond le mieux à leurs critères. Ceux-ci se déclinent en termes pratiques, éducatifs et de prise en charge spécifique de l'enfant.

Le moment de la **rencontre** et de la **visite** du milieu d'accueil constitue un moment privilégié pour aborder les préoccupations parentales, recueillir les inquiétudes et mettre en place les bases d'une relation de confiance.

Dans un second temps, les différentes facettes de la demande formulée par les parents feront l'objet d'une réflexion en équipe et, éventuellement, avec le réseau pour ensuite venir nourrir la réflexion des parents et du milieu d'accueil.

Le processus d'admission prend alors la forme d'**une série d'échanges** entre les parents et le milieu d'accueil afin d'assurer ensemble l'inscription et un engagement le plus adéquat pour l'enfant et sa famille, mais également pour le milieu d'accueil.

En effet, il n'est pas anodin pour la famille de confier son enfant à des inconnus, à fortiori un enfant avec des besoins spécifiques; c'est pourquoi la mise en confiance est primordiale.

D'autre part, pour l'équipe du milieu d'accueil ordinaire, accueillir ce type d'enfant n'est pas sans conséquences. Il est donc indispensable de prendre le temps de poser et se poser des questions avant de s'engager. Savoir où s'adresser et entrer en relation avec des acteurs du « monde du spécial » est un facteur sécurisant et facilitateur dans le processus de décision.

Du côté des parents, comme du côté du milieu d'accueil, le questionnement portera sur plusieurs niveaux. Ces questions ont toutes pour objet la qualité de la prise en charge de l'enfant, mais se posent différemment pour chacun des acteurs.

Pendant cette phase de réflexion, différents critères et questions sont abordés tant par le milieu d'accueil que par les parents.

Voici des questions qui reviennent de manière récurrente :

Les critères pratiques et d'organisation :

- localisation;
- accueil, si nécessaire, d'un membre de la fratrie;
- horaires;
- coût.

Les critères éducatifs :

- projet pédagogique;
- organisation et structure du milieu d'accueil;
- encadrement suffisant (en nombre et en qualification);
- adhésion et motivation de l'équipe à la mise en place d'un accueil inclusif;
- adhésion à la philosophie de l'inclusion (pour que celle-ci soit porteuse de sens).

Les critères en lien avec la prise en charge spécifique de l'enfant :

- état médical de l'enfant (accord du médecin de l'ONE);
- possibilité d'une prise en charge thérapeutique (séances kiné/logo) en interne ou en externe;
- proximité d'institutions médicales et/ou paramédicales;
- possibilités de travailler en réseau (déjà en place ou à instaurer);
- possibilités d'être accompagné, formé et soutenu;
- fonctionnement du milieu d'accueil (groupes d'âges ou groupes de compétences);
- expériences d'inclusion précédentes ou en cours (avec d'autres enfants en situation similaire ou différente);
- possibilité d'assurer une continuité entre le suivi à domicile et le suivi au sein du milieu d'accueil.

Si, au terme de la réflexion, le projet aboutit et débouche sur une **inscription**, une date d'entrée est fixée. L'accueil de l'enfant démarre par une période de **familiarisation** plus ou moins longue qui permet à chacun de se sentir prêt.



Assurer ensemble
l'inscription et
l'engagement
le plus adéquat
pour l'enfant,
pour sa famille et
pour l'équipe

QUAND L'ADMISSION N'EST PAS POSSIBLE

Que peut faire le milieu d'accueil quand, dans certaines situations, il n'y a pas d'admission possible et que le milieu d'accueil ne peut pas répondre favorablement à la demande?

Le rôle de la direction sera d'orienter les familles vers d'autres structures d'accueil ouvertes à la prise en charge d'enfant avec des besoins spécifiques, et/ou des services de l'AWIPH tels que le Service d'Aide Précoce, des dispositifs d'aide à l'intégration, des lieux de socialisation (type maison ouverte). Cette réorientation contribue à ne pas laisser les parents démunis par la singularité de leur demande d'accueil pendant une période où les places sont peu accessibles.

Ces structures (milieu d'accueil spécialisé, Service d'Aide Précoce, ...), même si elles ne peuvent pas garantir de place, proposeront un rendez-vous aux parents afin de pouvoir les orienter si possible vers d'autres types d'accueil en lien avec leurs attentes. Le fait «d'appartenir» à un réseau spécifique induit la compétence de pouvoir donner aux parents des pistes de «solutions» afin qu'ils puissent continuer leur cheminement avec un bagage supplémentaire.

1.1.2. La familiarisation spécifique

«Être là avec, attendre, écouter, regarder, sentir, s'émouvoir, penser, ne plus penser, commenter un peu, conseiller le moins possible, n'interpréter qu'en cas de 'force majeure'...»¹

Le type de familiarisation est propre à chaque structure, mais de manière générale, il correspond à un temps de découverte réciproque : l'enfant découvre son milieu d'accueil et le professionnel découvre l'enfant. Cette familiarisation «classique» est *enrichissante* pour tous.

Dans le cas où la déficience est connue, le temps de la familiarisation spécifique est souhaitable et va se construire de façon à répondre à la particularité des besoins de l'enfant et de sa famille.

Il est intéressant de noter que bien souvent l'accueil de l'enfant valide ou de l'enfant à besoins spécifiques ne se fait pas au même âge. En effet, le premier commence souvent à fréquenter un milieu d'accueil vers trois mois tandis que le second rejoint généralement le milieu d'accueil un peu plus tard étant donné *le temps nécessaire aux parents* pour prendre toute la mesure des déficiences et éventuellement de trouver un milieu d'accueil.

OBJECTIFS DE LA FAMILIARISATION

Dans tous les cas, les objectifs de la familiarisation se situent à plusieurs niveaux :

- avec l'enfant : apprendre à le connaître mais aussi découvrir ses besoins spécifiques et se présenter à l'enfant comme une personne ressource;
- avec les parents : construire une relation de confiance, récolter certaines informations, adopter les adaptations qu'ils ont déjà éventuellement mises en place.

Afin d'atteindre ces objectifs, **différents moyens** seront envisagés par le professionnel :

- être disponible, à l'écoute, accueillir les demandes, les émotions, les inquiétudes;
- observer les façons d'agir des parents, créer des liens de confiance entre professionnels, parents et enfant, et réseau;
- spécifier les rôles de chacun en fonction des attentes;
- accorder les pratiques familiales et celles du milieu d'accueil.

¹ Roux-Levrat J, observer un bébé : un soin – Et si l'attention pouvait être de quelque utilité pour l'accompagnement d'un enfant porteur de handicap. Ed. érès 2001

ENFANT VALIDE ET ENFANT À BESOINS SPÉCIFIQUES

Les objectifs de la familiarisation d'un enfant valide ou d'un enfant avec des besoins spécifiques sont les mêmes. Néanmoins dans la deuxième situation, l'expérience montre que les savoirs-être mis en œuvre pour les atteindre sont différents. Il faut être attentif à ce que les parents nous montrent leur façon de faire avec l'enfant. Ceci peut permettre d'anticiper une prise en charge particulière et de voir d'où l'enfant part.

Par exemple, dans la *familiarisation d'un enfant valide*, le parent peut être invité à donner un repas à son enfant dans le groupe de vie afin que l'enfant puisse s'approprier ce moment dans ce nouveau lieu. Dans la *familiarisation d'un enfant à besoins spécifiques*, le moment du repas donné par le parent sera, pour l'enfant, le moment de s'approprier le nouveau lieu mais également l'occasion pour le professionnel d'observer les particularités amenées par le parent lors du repas.

«Arthur a dix-huit mois et vient d'intégrer un milieu d'accueil classique. Il souffre de difficultés alimentaires en lien avec son polyhandicap et refuse, la plupart du temps, ce qu'on lui propose à manger. Il manifeste son refus en fermant la bouche et en détournant la tête lorsqu'il voit la cuillère arriver. Lors de la familiarisation, la maman donne à manger à son fils, en se tenant assise derrière lui. Chaque cuillerée est mise en bouche 'par surprise'. L'enfant mange car il n'a pas le temps de voir arriver la cuillère et donc de se préparer à la refuser».

Dans cette situation, la maman d'Arthur semble transmettre la priorité vitale qui est qu'Arthur se nourrisse. La stratégie choisie importe peu, fût-elle au détriment de la qualité relationnelle. Cette priorité, et les moyens utilisés pour l'atteindre, sera, dans un premier temps, partagée avec le professionnel. Dans un second temps, et toujours en lien avec les parents, le professionnel peut se pencher sur d'autres adaptations possibles (dans son milieu d'accueil) qui permettront à Arthur de s'alimenter dans un contexte relationnel plus agréable et d'ainsi éprouver du plaisir lors des repas.



Le professionnel veillera à adopter une position d'observateur actif, patient et non jugeant

DURÉE ET MODALITÉS DE LA FAMILIARISATION

La durée de la familiarisation spécifique sera fonction des besoins de chacun. L'équipe se préparera à accueillir cet enfant avec sérénité, les parents se prépareront à confier leur enfant avec un maximum d'assurances quant aux soins qui lui seront donnés. Il est préférable que le milieu d'accueil soit déjà en lien avec le réseau.

Pour optimiser la qualité de la familiarisation, il est intéressant de croiser les observations des différents intervenants. Des questions peuvent émerger et nécessiter de nouveaux moments d'échanges parent-équipe autour de l'enfant. Certains milieux d'accueil choisissent de nommer un référent par enfant. Cet aspect du travail est porteur si le lien avec le professionnel référent ne reste pas exclusif. Il importe que le référent soit la personne 'privilegiée' lors de la familiarisation car il instaure avec les parents un « transfert de confiance ». En lui confiant leur enfant, ils placent en lui leur confiance et en font une personne de référence aux yeux de l'enfant. Il est indispensable que, par la suite, le professionnel référent facilite l'intégration de l'enfant dans le milieu d'accueil et auprès des autres professionnels afin d'élargir la relation de confiance.



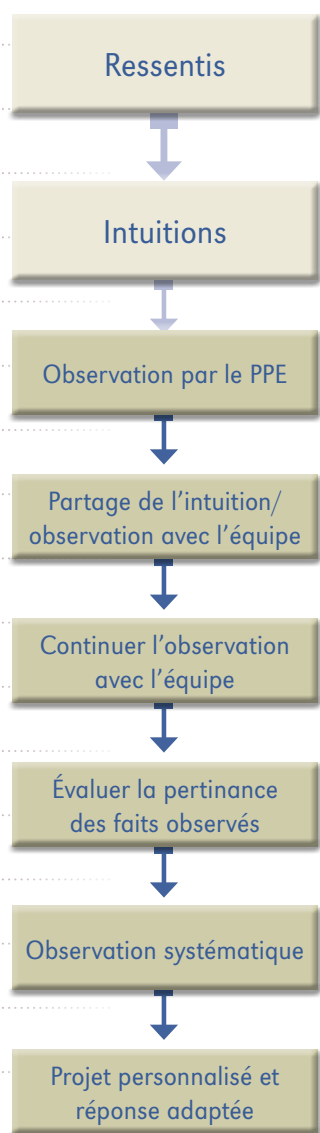
Ce chemin peut s'appliquer pour objectiver autant les compétences que les déficiences

1.2. La spécificité de l'enfant se découvre après l'entrée dans le milieu d'accueil

L'enfant a eu une admission et une familiarisation classiques. Ensuite un retard dans un ou plusieurs axes du développement est suspecté soit par le parent soit par le professionnel, soit par les deux conjointement. Si les déficiences de l'enfant sont découvertes au cours de l'accueil, les différents acteurs situés autour de l'enfant sont invités à dépasser leurs intuitions pour établir une observation objective.

«Nous sentons bien que quelque chose ne va pas chez cette enfant car elle ne réagit pas comme les autres mais nous ne comprenons pas ce qui se passe; nous avons du mal à savoir ce que nous pourrions mettre en place pour elle» explique Viviane, puéricultrice dans une crèche qui, depuis deux mois, accueille Marie (six mois). Viviane interpelle ses collègues.

1.2.1. Comment dépasser nos intuitions?



Selon la définition, une intuition est «**une connaissance directe, immédiate de la vérité, sans avoir recours au raisonnement**».² En extrapolant, l'intuition constituerait donc les prémices de l'observation heuristique. L'objectif principal sera de transformer cette intuition en **faits observables et concrets** afin de trouver et mettre en place des réponses appropriées aux besoins rencontrés par l'enfant.

Quand le professionnel a l'intuition d'une différence dans le développement de l'enfant, il entame une démarche pour passer de l'intuition à la pertinence des faits observés. Que l'intuition soit collective ou individuelle, il en résulte une observation que le professionnel doit objectiver et faire évoluer vers une réponse adaptée. Quand, en équipe, celui-ci a évalué la justesse des faits observés, il va partager son intuition mais également partager ses observations et ses questionnements. Les observations peuvent pointer une problématique passagère pour lequel le parent aura ou non une explication (par exemple, une perte d'audition due à du liquide derrière les tympans) mais elles peuvent également être la découverte d'une difficulté qui s'installe et qui perdure (interaction visuelle interrompue sans raison identifiable, « absences»,...).

Chemin pour passer de l'intuition à la pertinence des faits observés en vue du projet individualisé.

Ce chemin peut s'appliquer pour objectiver autant les compétences que les déficiences. Il est important lors de la découverte du handicap en cours d'accueil et il se répète lorsque de nouveaux éléments apparaissent.

² <http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/intuition/44033>

1.2.2. Comment le professionnel peut-il transmettre son observation et faire part de ses interrogations aux parents?

- Evaluer l'urgence de partager cette observation avec le parent;
- Apporter une vigilance quant au contexte: personnes présentes dans la pièce, disponibilité du parent et du professionnel;
- Prévoir suffisamment de temps pour l'aborder, tout en restant le plus naturel possible avec le parent : l'observation délicate sera placée au « même rang » que les observations plus « classiques »;
- Attirer l'attention, la réflexion du parent dans un contexte positif et sans alarmer;
- Inviter le parent à une observation de plus en plus fine dans un autre contexte que le milieu d'accueil et/ou avec d'autres personnes;
- Partager uniquement les observations et non des hypothèses et encore moins un diagnostic.



Les périodes d'intuitions, d'observations et d'ajustement du projet vont se répéter et s'entrelacer

1.2.3. Lorsque le parent vient partager une intuition, un ressenti, quelle position le professionnel peut-il adopter?

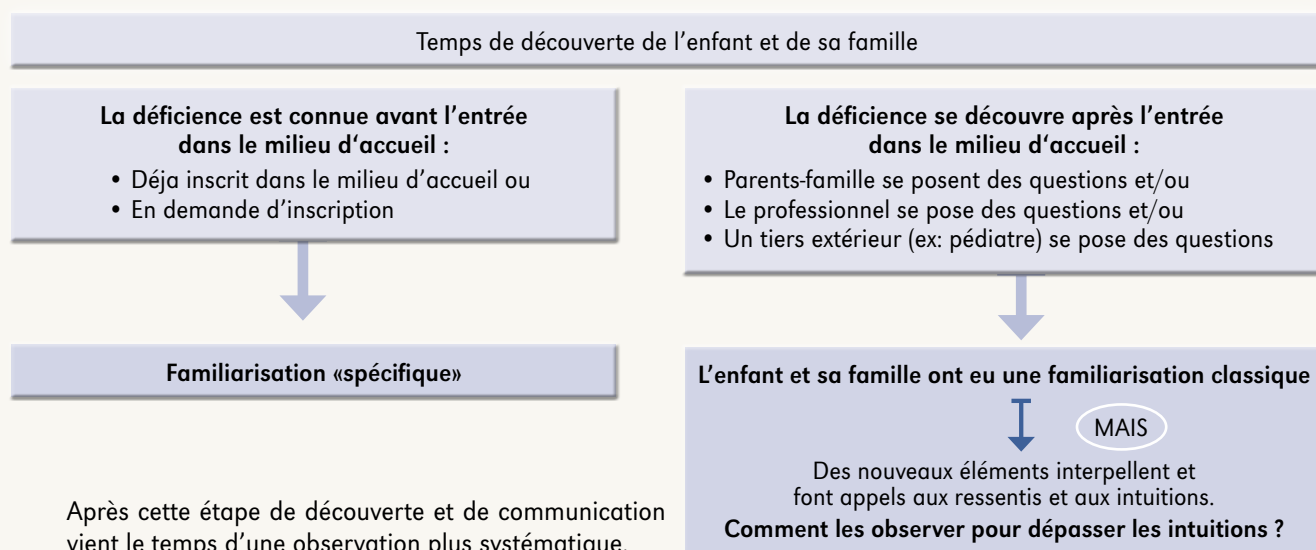
- Ecouter cette intuition;
- La considérer : « J'entends que cela vous inquiète/perturbe »;
- Eviter de minimiser: ne pas dire « Ce n'est pas grave » ou « Surtout ne vous inquiétez pas »;
- Proposer une observation au sein du milieu d'accueil ainsi qu'un rendez-vous ultérieur afin de garantir un retour quant aux observations faites par le professionnel.

Dans le cas où la prise de conscience d'une déficience se fait conjointement, professionnel et parents se concertent pour comparer leurs observations faites dans le cadre du milieu d'accueil et au domicile.

Par simplicité, ces deux étapes ainsi que la mise en place du projet sont décrites de façons distinctes ici. Dans la réalité, les périodes d'intuitions, d'observations et d'ajustement du projet vont se répéter et s'entrelacer. ■

EN RÉSUMÉ

Dans l'étape de découverte et de communication, les éléments cités ci-dessus participent à l'état d'esprit nécessaire à l'inclusion mais sont également valables pour l'accueil des enfants valides.



2. OBSERVATION SYSTÉMATIQUE

Après les ressentis, les intuitions partagées, les observations (individuelles, collectives ou parentales) vient le temps d'une observation plus systématique afin d'identifier les compétences, la personnalité et les besoins plus spécifiques de l'enfant.

Ceci est préalable à la mise en place d'un projet plus individualisé et plus spécifique que d'ordinaire.

«On ne le comprend pas, il pleure beaucoup, on ne sait pas ce qu'il veut».

«Cet enfant est très observateur mais il bouge peu».

«Nous éprouvons des difficultés à canaliser l'énergie que dégage Emile et cela met à mal le déroulement d'activités».

Par exemple: des bruits, des mouvements et/ou des attitudes, considérés parfois comme anodins chez l'enfant valide, peuvent être très importants à prendre en compte chez l'enfant avec des besoins spécifiques. Ils permettront au professionnel de dégager une partie des compétences de l'enfant mais également d'identifier ses besoins.

Exemple de questionnements / d'éléments à observer	Besoins concernés ¹
Que nous montre son visage? Que veut dire cette mimique? Avec quelle partie du corps communique-t-il? Montre-t-il les choses avec ses mains, avec ses yeux? Nous regarde-t-il? Répond-il quand on l'appelle? Si oui, de quelle façon? Etc.	Besoins relationnels/ de communication
Est ce possible qu'il ait mal, faim, sommeil? Faut-il le changer de position? Etc.	Besoins substantiels
Se sent-il en sécurité? Veut-il un câlin pour être réconforté? La lumière le gêne-t-il? A-t-il besoin de calme? Etc.	Besoins de sécurité physique et affective
Quel jouet préfère-t-il (même s'il ne sait pas les manipuler)? Que regarde-t-il? Etc.	Besoins de découverte
Rit-il? Dans quelle situation? Aime-t-il l'animation causée par les autres enfants ? Etc.	Besoins de participation
Dans quelle position peut-il regarder, jouer, manger confortablement? Souhaite-t-il être déplacé? Doit-on changer sa position? Etc.	Besoins de confort
Le développement moteur est-il homogène et en phase avec son âge? Est-il autonome dans certaines positions, sait-il y accéder seul? Manipule-t-il les jeux de son âge? A-t-il un côté préférentiel? Peut-il garder la tête dans la ligne médiane du tronc? A-t-il un tonus plus bas ou plus haut que la moyenne des enfants de son âge? Etc.	Besoins moteur

¹ D'après la liste des besoins d'Abraham Maslow

Découvrir et **donner sens** aux compétences de l'enfant avec des besoins spécifiques, si singulières soient-elles, au-delà de ses limites³ prend du **temps**. Les signaux émis par ces enfants sont quelquefois presque imperceptibles et/ou différents des signaux codés comme « ordinaires » et amènent le professionnel à redoubler d'attention afin d'identifier et décoder ceux-ci.

Tous ces types de questionnements ou d'observations en lien avec l'enfant ne sont pas superflus; ils apprennent au professionnel à discerner et à dégager des besoins, un état d'esprit de recherche constante d'identification des besoins de l'enfant.

«Sonia a 7 mois et intègre son troisième milieu d'accueil, elle pleure beaucoup pour des raisons encore inconnues. L'observation a permis de distinguer un besoin de sécurité qu'elle ne pouvait pas réguler par elle-même. Parallèlement on observe un retard moteur ainsi qu'un tonus inadéquat qui ne permet pas à Sonia d'être dans une position favorable à l'exploration et à l'interaction avec son environnement. Le professionnel voudrait objectiver ses besoins moteurs ainsi que la raison de ses pleurs : son sentiment d'insécurité est-il relationnel et/ou est-il en lien avec sa motricité? Portée dans les bras et rassurée, Sonia parvient à s'apaiser». ■



Ces questions sont bénéfiques pour tous les enfants
C'est dans la réponse du professionnel qu'apparaîtra la spécificité



3 De langage, de compréhension, de comportement et/ou de motricité

3. CONSTRUIRE UN PROJET PERSONNALISÉ AUTOUR DE L'ENFANT

Après ces moments d'observation, d'identification de ses compétences et de ses besoins, vient le moment de construire une dynamique de pratiques autour de l'enfant. Cette construction sera favorisée par la mise en place d'un dossier reprenant entre autres les besoins observés, les capacités déjà exprimées par l'enfant et les réponses apportées. Ces notes serviront d'outils et faciliteront l'élaboration d'un *projet personnalisé*. Celui-ci part du constat de la spécificité de l'enfant, dans toutes ses dimensions, et aboutit à des propositions concrètes d'action, sous forme de *réponses personnalisées*.

3.1. Elaborer le projet personnalisé

Le projet personnalisé, en tant qu'outil, permettra de définir les objectifs puis de les évaluer. Ce projet est personnalisé parce qu'il tiendra compte des paramètres liés à l'enfant et à sa problématique :

- un développement atypique

Pour l'enfant ayant des besoins spécifiques, les normes sont bousculées, les étapes moins prévisibles, l'anticipation moins facile et la chronologie moins classique.

- une temporalité propre

Les besoins de l'enfant peuvent changer assez vite dans le temps.

Dans ce contexte, le professionnel fera preuve de souplesse (acceptation) et de réflexivité (prise de recul pour ne pas être déstabilisé), mais la réponse se fera dans une continuité éducative. Un enfant peut évoluer vite dans certaines dimensions de son développement et lentement dans d'autres. Ses rythmes lui sont propres et ne peuvent être comparés à aucun schéma de développement standard. C'est alors aux parents et aux professionnels de proposer à l'enfant des tâches en accord avec son niveau de développement, assez nouvelles que pour être stimulantes, mais pas trop pour ne pas le décourager.

Pour élaborer ce projet, il est nécessaire de se baser sur l'étape (décrite précédemment) d'observation plus systématique de l'enfant afin d'identifier les compétences, la personnalité et les besoins plus spécifiques de l'enfant. Les attentes parentales sont également à prendre en compte, ainsi que les ressources de l'équipe. D'une façon générale, le projet est centré sur les besoins de l'enfant, mais pour être viable il doit tenir compte des besoins et ressources de tous les intervenants : professionnels, parents, thérapeutes, réseau, etc.

Une fois fait le constat des besoins et ressources, les stratégies d'intervention sont dégagées. Celles-ci décrivent sur quels aspects du développement il est prévu d'agir, comment, et par qui. Les stratégies d'intervention donnent lieu à des réponses concrètes dans le quotidien de l'enfant. Elles sont nommées ici «*réponses personnalisées*».

Les réponses personnalisées vont dépendre :

- des capacités de l'enfant;
- de l'inclusion de l'enfant au sein du groupe;
- de l'apport bénéfique pour l'ensemble du groupe;
- du lien avec le projet du milieu d'accueil;
- de la somme d'aptitudes et d'attitudes propres au professionnel:
 - une aptitude à tenir compte et prendre du recul par rapport à la norme, aux temps et à l'intensité du partenariat avec les parents;
 - une aptitude à trouver ou à créer des réponses personnalisées;
 - une attitude de tolérance et d'acceptation de l'autre dans toute sa différence de façon à favoriser l'inclusion et limiter les risques d'exclusion par la stigmatisation (par exemple, si l'installation d'un matériel orthopédagogique permet à l'enfant de participer à l'activité collective, le professionnel veillera à ce que cette installation soit familière, accessible et fasse partie intégrante du milieu d'accueil pour ne pas susciter de réaction de rejet par les autres enfants.);
- de la qualité de la collaboration avec le réseau.



Ces réponses sont souvent transitoires et à réajuster dans le temps

3.2. Evaluer et redéfinir les objectifs

Le projet personnalisé exige une réelle intensité dans le partenariat.

Les accordages réguliers entre le professionnel, les parents et, éventuellement, les intervenants extérieurs demandent un investissement de tous. Ces accordages s'inscrivent dans une dynamique partagée : observation → réponse, nouvelle observation → nouvelle réponse, etc.

Au terme d'une période prédéfinie, un bilan permet de rassembler les impressions des différents intervenants autour de l'enfant et d'ajuster les objectifs du projet.

Dans ce contexte deux points attirent l'attention du professionnel :

- la **continuité** et la **cohérence** autour de l'enfant qui lui permettront de se sentir reconnu, valorisé et en sécurité ;
- la capacité d'adaptation attendue de la part du professionnel mais également de l'enfant doit être **constructive pour tous**, et ne doit pas phagocytter le projet initial du milieu d'accueil.

La mise en place et le suivi d'un projet personnalisé prend du temps et de l'énergie.

Ceci pose la question de comment gérer le temps et l'énergie au sein du milieu d'accueil.

Cette question est abordée lorsqu'on accompagne l'enfant dans le groupe et qu'on adopte des pratiques différenciées.

Les parents ont un rôle central dans la recherche de réponses adaptées et dans la mise en place d'un projet individualisé

Les parents de l'enfant à besoins spécifiques sont une source riche en informations. Toutes les compétences qu'ils offrent permettront d'adapter, compléter, diversifier les réponses que le professionnel apportera à l'enfant.

A noter que cette récolte d'informations est particulièrement dense lors de la familiarisation.

Il est aussi intéressant de réaliser et de discuter les convergences et les divergences d'observation des parents et du professionnel.

Elles aideront à affiner les observations et donc la justesse des réponses. ■



La réflexion autour d'un projet individualisé permettra d'adapter les pratiques différenciées dans la vie collective du milieu d'accueil

4. SOUTENIR ET ACCOMPAGNER

Pour aller plus loin.

4.1. Soutenir et accompagner les enfants : adopter des pratiques différenciées

Les pratiques différenciées se présentent comme un ensemble de pratiques permettant de rencontrer la diversité, l'hétérogénéité à l'intérieur d'un groupe. Il s'agit de gérer cette diversité dans le groupe en vue de favoriser le bon développement de tous les enfants. Cela s'inscrit logiquement dans les projets d'accueil puisque, dans les faits, les pratiques utilisées dans l'accueil des tout-petits sont déjà, à la base, «différenciées».

Ces pratiques concernent tant les actes de la vie quotidienne que la manière dont ils sont réalisés. Dans la démarche inclusive, tous les enfants sont amenés à fréquenter le même milieu, dans des groupes hétérogènes, tant au niveau des capacités que des besoins.

L'éducation différenciée permet de soutenir tant le développement de chaque enfant dans sa particularité que la gestion du groupe. Le professionnel développe une réflexion et une action sur le matériel, les rythmes et l'environnement humain.

4.2. Soutenir et accompagner l'équipe dans la démarche d'inclusion

Quel que soit le projet pédagogique du milieu d'accueil, ***pratiquer l'inclusion nécessite une dynamique ininterrompue de remises en question et d'adaptations***. Cette dynamique indispensable prend sa source dans la rencontre des émotions suscitées par l'inconnu face au handicap et se poursuit par des ajustements aux différents niveaux d'action. Le projet pédagogique est alors à la fois le point de départ et le point d'arrivée de cette démarche car les pratiques qui en sont issues vont également contribuer à le faire évoluer.

*«Accueillir un enfant en crèche est une tâche complexe qui engage l'intimité psychique de tous les partenaires concernés ; le bébé lui-même, ses parents, les professionnel(les), individuellement et collectivement(...). Parce que s'occuper de bébés mobilise intensément les émotions, crée des tensions dans les groupes, constitue un véritable travail psychique perméable aux effets de l'inconscient».*⁴

Lors de l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques, le professionnel bousculé sera amené à faire un travail sur ses émotions, ses ressentis. Chacun des membres de l'équipe sera amené à analyser les tensions sous-jacentes à cet accueil.

Le professionnel questionnera ses pratiques avec l'équipe, la famille et le réseau.

Tout milieu d'accueil peut s'appuyer sur le réseau afin de partager ses observations, compléter sa connaissance de l'enfant et adapter sa pratique afin de pouvoir continuer à mettre en place un projet spécifique au plus proche des besoins de l'enfant. ■

⁴ Mellier D., L'inconscient à la crèche, Dynamique des équipes et accueil des bébés, Ed. Erès. 2004

5. CONCLUSION

La découverte de l'enfant, les observations, intuitives puis systématiques, nous amènent à l'élaboration d'un projet personnalisé ; ils sont pour nous les socles de compétences à partir desquels se construiront les savoirs pour travailler en équipe, avec les parents et avec le réseau.

Ce travail continu d'adaptation et de réflexion permettra de vivre, par tous et pour tous, la complexité et la richesse de l'accueil des enfants à besoins spécifiques.

La continuité dans les contacts, par des moments d'échanges formels ou non, réguliers ou non, est indispensable car elle crée du lien. Or, une des difficultés particulières dans le monde du handicap, c'est le sentiment de solitude et d'isolement.

Le professionnel de la petite enfance, l'enfant à besoins spécifiques et les enfants tout-venants, les parents, les collègues, les personnes ressources, l'équipe, le réseau sont tous impliqués dans la démarche d'inclusion et conditionnent son succès. ■

BIBLIOGRAPHIE

- Bon, E. (Dir.), *Déficiences motrices et handicaps : aspects sociaux, psychologiques, médicaux, techniques et législatifs, troubles associés*, Ed. Association des paralysés de France, 1996
- Coeman, A. ; Raulier H de Frahan, M. « *De la naissance à la marche* », livret et DVD, Ed. asbl étoile d'herbe, 2004
- Gardou, C. et al. *Parents d'enfant handicapé - le handicap en visages -2*, Ed. érès, 1996
- Herrou C., Korff-Sausse S., « *Intégration collective de jeunes enfants handicapés - semblables et différents* », Ed. érès 2001
- Korff-Sausse S., *Le miroir brisé*, Ed. Hachette 1996
- Lacroix, D. *Ensemble : l'intégration de l'enfant porteur de handicap dans les structures d'accueil ordinaires de la petite enfance*. ANTHEA, DVD, 45 min + livret d'accompagnement, 2005
- Mellier D., *L'inconscient à la crèche, Dynamique des équipes et accueil des bébés*, Ed. Erès. 2004
- Une souris verte, *Une place pour chacun, une place pour tous*, Ed. érès, 2010
- Roux-Levrat J, *observer un bébé : un soin - Et si l'attention pouvait être de quelque utilité pour l'accompagnement d'un enfant porteur de handicap*. Ed. érès 2001
- Vandenbroeck, M. et al. *L'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques*. Gent : VBJK, (2010-version française)